

CHAPITRE II

DEVELOPPEMENT ET MIGRATIONS

1. Introduction

136. Les migrations sont potentiellement un moteur de croissance et de développement pour toutes les parties concernées – pays d'accueil, pays d'origine et migrants eux-mêmes. Dans les pays de destination, les migrants ont permis un rajeunissement de la main-d'œuvre, la viabilité économique de secteurs traditionnels tels que l'agriculture et les services, la promotion de l'entrepreneuriat, un apport aux systèmes de sécurité et de protection sociales, et une réponse à la demande de compétences émanant des industries de haute technologie émergentes. En ce qui concerne les pays d'origine des migrants, leur contribution positive est facilitée par des transferts de capitaux sur place (à la fois transferts de fonds et investissements), par des transferts de technologies et de compétences majeures, ainsi que par un accroissement des exportations et des échanges commerciaux internationaux¹⁰⁶.

137. En résumé, les migrants soutiennent le développement et les partenariats par leur apport monétaire, humain et social, par les flux financiers et commerciaux internationaux qu'ils génèrent, par leur engagement dans des réseaux sociaux et leur contribution aux échanges entre différentes cultures.

138. Dans le Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les migrations et le développement internationaux dans la perspective du Dialogue de haut niveau de 2006¹⁰⁷, on peut lire ceci: « Nous commençons seulement à apprendre à faire du phénomène des migrations un instrument plus cohérent au service du développement. Chacun d'entre nous détient une pièce du puzzle, et, à ce jour, personne ne dispose du tableau d'ensemble. Il est temps d'achever cette construction ».

139. L'apport des migrations au développement est conditionné par de nombreux facteurs – notamment la nature des migrations, leur lieu de destination, et la manière dont les pays concernés réussissent ou non à tirer parti du phénomène et à remédier à ses effets négatifs. Cela signifie que l'apport des migrations au développement peut être positif pour les pays qui ont vocation à se développer; en d'autres termes, les migrations ne peuvent à elles seules créer cet élan vers le développement.

140. Une émigration excessive des travailleurs, et la fuite de compétences que cela représente, ainsi que l'incapacité des chômeurs à émigrer sont autant de facteurs négatifs pour le développement du pays d'origine concerné. Mais, par ailleurs, la diaspora, et les migrations dites « circulaires » et dans le sens du retour au pays peuvent

¹⁰⁶ OIT: *Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée*, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 92e Session, Genève, 2004.

¹⁰⁷ Nations Unies: *Migrations internationales et développement*, Rapport du Secrétaire général (New York, Nations Unies, 2006).

considérablement contribuer au développement du pays d'origine, à condition que les infrastructures le permettent.

141. On reconnaît de plus en plus les liens entre les migrations, d'une part, et la croissance et le développement, de l'autre – et ce, aussi bien pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine. A cet égard, un certain nombre d'initiatives, telles que les processus engagés par la Commission mondiale sur les migrations internationales, le Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations et le développement internationaux (en septembre 2006), ou encore le Forum mondial sur la migration et le développement (qui s'est tenu en juillet 2007, à Bruxelles)¹⁰⁸, de processus de l'OIT et l'OIM, peuvent apparaître comme des étapes majeures de la compréhension des liens entre migrations et développement. On est parvenu à un large consensus pour reconnaître que les questions de migrations doivent être intégrées dans de politique du développement et de réduction de la pauvreté, de politiques nationales de l'emploi et du marché du travail.

142. Les Etats membres du Conseil de l'Europe constituent un ensemble de pays fournisseurs de migrants, de pays de transit et de pays de destination ; mais, aujourd'hui, la plupart des Etats appartiennent à ces trois catégories à la fois – à des degrés divers. Sur la base de la dimension régionale, les pays d'accueil et les pays d'origine peuvent être des partenaires au sein de zones géographiques et économiques cohérentes. Cette approche a le mérite de mettre l'accent sur la nécessité d'une coopération active dans le domaine des migrations.

143. Le présent chapitre a pour but d'indiquer de quelle manière les politiques nationales et la coopération internationale peuvent aider toutes les parties concernées à trouver des solutions « gagnant-gagnant » – aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays de destination et les individus eux-mêmes. L'un des défis majeurs consiste à déterminer de quelle manière les apports positifs des migrations au développement – et notamment la promotion des droits de l'homme – peuvent être stimulés, et de quelle manière les effets négatifs peuvent être au contraire atténués, aussi bien pour le pays d'origine que pour le pays de destination.

2. *Migrations et développement: une relation fondamentale*

144. La présente partie du rapport analyse les liens entre migrations (c'est-à-dire aussi bien l'émigration que l'immigration) et développement, ainsi que les formes et applications concrètes de ces liens. Il peut y avoir un lien mutuel de cause à effet entre migrations et développement, pour les pays d'origine comme pour les pays de destination.

145. Le phénomène actuel des migrations internationales peut s'expliquer, de manière générale, par l'écart socio-économique croissant entre différents pays en matière d'accès à l'emploi (et notamment à un emploi décent), de sécurité des personnes

¹⁰⁸ Cf. notamment: OIT: *Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée*, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 92e Session, Genève, 2004; OIM: *World Migration Report/ Rapport mondial sur les migrations, 2005: Costs and benefits of international migration/Coût et bénéfices des migrations internationales* (Genève, OIM, 2005); Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI), *Les migrations dans un monde interconnecté: nouvelles perspectives d'action*, Bruxelles, 2005 ; Forum Mondial sur la Migration et le Développement, Bruxelles, 9-11 juillet 2007, Document d'information.

et de libertés individuelles¹⁰⁹. En 2006, la population mondiale atteignait 6,7 milliards de personnes, sur la base d'une croissance de 75 millions d'individus par an – cette croissance démographique étant due essentiellement aux pays en développement. D'après le Rapport de l'OIT intitulé *Tendances mondiales en matière d'emploi, en 2007*, la main-d'œuvre mondiale se situait aux alentours de 2,9 milliards de personnes en 2006¹¹⁰. En cette même année 2006, on estimait à 195,2 millions de personnes le nombre de chômeurs – soit environ 6,3% de l'ensemble de la main-d'œuvre mondiale. Le nombre de « travailleurs pauvres » - c'est-à-dire les individus vivant avec l'équivalent de 2 dollars par jour ou moins – a continué à augmenter, pour atteindre, en 2006, 1,37 milliard de personnes¹¹¹.

146. S'il peut y avoir de nombreuses motivations en ce qui concerne la décision d'émigrer, il est évident qu'à l'heure actuelle, le principal facteur d'émigration est l'impossibilité d'accéder à un emploi décent dans son propre pays. Dans les pays en développement, en effet, on ne crée pas assez rapidement d'emplois décents pour absorber la main-d'œuvre locale, qui augmente chaque année. Dans ces pays en développement, le sort des agriculteurs est un facteur très important de migration. De nombreux pays industrialisés ont connu, dans les années 1950 et 1960, un phénomène important d'exode rural ; et, aujourd'hui, le même type de processus peut s'observer dans beaucoup des principaux pays d'origine – notamment la Chine, le Mexique et la Turquie. En 2005, près de 40% de la population active mondiale¹¹² étaient employés dans le secteur agricole; or, dans les pays pauvres, la condition des paysans est généralement inférieure à celle des citadins. Cela est dû en partie – entre autres facteurs – à des politiques nationales d'ajustement structurel, se traduisant par une « modernisation » de la production agricole en vue de favoriser les exportations, et, en conséquence, par un affaiblissement des petits agriculteurs, dû précisément à cette libéralisation croissante des échanges. Ainsi, certains agriculteurs se sont vus contraints de renoncer à leur activité, et à connaître soit un chômage chronique, soit l'exode rural.

147. D'autres problèmes d'ordre structurel aggravent la pression migratoire. Le commerce international accéléré a remplacé ou sapé la production industrielle ou agricole nationale par des importations bon marché dans de nombreux pays, entraînant la perte d'emplois dans les secteurs affectés. Les pertes d'emploi entraînent des changements commerciaux et structurels qui font apparaître un nombre croissant des chômeurs pour qui l'émigration devient une alternative en l'absence d'occasions pour un travail décent chez soi¹¹³.

¹⁰⁹ P. Martin and J. Widgren: "International migration: Facing the challenge", in *Population Bulletin* (Washington DC, Population Reference Bureau, 2002), Vol. 57, No. 1.

¹¹⁰ OIT: *Global employment trends*. (Genève, 2007).

¹¹¹ OIT: *Key indicators of the labour market*, 5e Edition (Genève, 2007).

¹¹² OIT: *Global employment trends model* (Genève, 2006).

¹¹³ P. Taran: "Clashing Worlds: Imperative for a Rights-Based Approach to Labour Migration in the Age of Globalization" in *Globalization, Migration and Human Rights: International Law under Review, Volume II*, (Bruylant, Brussels, 2007).

148. On a longtemps affirmé que la migration était un choix individuel: « Les migrants sont des êtres rationnels, qui partent vers des régions plus favorisées, et où ils pourront satisfaire leur besoin d'une vie meilleure et plus sûre »¹¹⁴. En effet, le droit international a reconnu le droit de quitter son pays d'origine, et le droit d'y retourner.

149. Cependant, l'absence de développement dans le pays – ou son ralentissement –, ou encore un véritable phénomène de dépression économique dans le pays en question contribuent à augmenter le désir individuel d'émigrer. L'absence de progrès économiques, la pauvreté ou le mécontentement sur le plan économique, les incertitudes au niveau politique, ou encore l'instabilité de l'Etat – avec, notamment, de véritables soulèvements sociaux ou encore des crises liées aux réfugiés, et les problèmes d'inégalité et de droits de l'homme – sont autant de facteurs qui poussent à l'émigration.

150. En soi, la pauvreté ne suffit pas à expliquer le départ ; il y a plutôt un ensemble de raisons assez complexe¹¹⁵. Certes, des études récentes sur le phénomène des migrations à partir de la Turquie confirment que le sous-développement ou un développement en panne pousse davantage à émigrer¹¹⁶. De plus, ce ne sont pas forcément les plus pauvres qui émigrent ; ce sont plutôt ceux qui sont informés des possibilités d'emploi à l'étranger, et ceux qui ont les moyens de payer le coût souvent très élevé du processus de migration. Les migrants – et les demandeurs d'asile – sont traditionnellement des personnes ayant une certaine éducation et une certaine expérience professionnelle, ou, tout au moins, les moyens financiers nécessaires.

151. L'élan de développement d'un pays renforce son facteur d'attraction sur le plan individuel et collectif, car on constate alors une demande de main-d'œuvre, des possibilités d'emploi tout à fait concrètes et l'émergence de meilleures conditions de vie. Les sociétés dites « avancées », qui ont des besoins de main-d'œuvre, un taux de mortalité et un taux de natalité assez faibles, attirent les travailleurs qualifiés et semi-qualifiés – leur nombre étant alors fonction de la situation spécifique du pays¹¹⁷.

152. Dans l'absolu, une grande partie des migrants se rendent aujourd'hui dans ces pays avancés, quelle que soit la région du monde où il se trouve. En 2005, quelque 4 millions de nouveaux migrants sont arrivés dans les pays de l'OCDE¹¹⁸, soit une augmentation de 10% par rapport à 2004¹¹⁹. En fait, l'immigration dans les pays de

¹¹⁴ J. Harris John and M. Todaro, "Migration, unemployment and development: a two-sector analysis" in *The American Economic Review*, vol LX, n°1, 1970, pp. 126-142.

¹¹⁵ R. Black et al: "Migration and Development: Causes and Consequences" in K. Kraal et al (eds.): *The Dynamics of International Migration and Settlement in Europe*, (Amsterdam University Press 2006), pp. 45-48.

¹¹⁶ A. Icduygu, I. Sirkeci and G. Muradoglu: "Socio-economic Development and International Migration: A Turkish Study", *International Migration*, vol.39(4). 2001.

¹¹⁷ W. Zelinsky: "The Hypothesis of the Mobility Transition", in *The Geographical Review*, vol. 61, n° 2, 1971, p. 230.

¹¹⁸ Australie, Autriche, Belgique, Canada, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Corée, Luxembourg, Mexico, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume Uni et Etats-Unis.

¹¹⁹ OCDE : Perspectives des migrations internationales: SOPEMI - Édition 2007.

l'OCDE a connu un pic ces dernières années et, selon les estimations actuelles, 11,4 % des résidents des pays développés seraient nés à l'étranger, contre 6,2 % en 1980.

153. D'une manière générale, on note une corrélation importante entre les pays de l'OCDE qui occupent les premières places dans l'« Indice de développement humain »¹²⁰ et le taux élevé d'immigration dans ces pays – qu'il s'agisse de pays menant des politiques d'immigration actives (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), d'Etats où l'immigration connaît une forte hausse (Irlande, Italie, Espagne), ou encore de pays qui attirent les migrants même en l'absence des politiques de recrutement actif (autres pays de l'UE).

154. Les pays « émergents »¹²¹ attirent également les migrants – qualifiés ou non. Ainsi, les pays en transition, où l'économie de marché est en constante progression, où le niveau de vie s'améliore pour la majorité de la population, et où l'on constate un respect assez général des droits de l'homme et une baisse du taux de natalité¹²² (Estonie, Slovaquie et République tchèque par exemple) deviennent de plus en plus des pays d'immigration, plutôt que des pays d'émigration¹²³.

155. Le développement économique accéléré des pays qualifiés de « tigres de l'Asie » (Hong-Kong, Malaisie, Singapour, Corée du Sud et Taïwan) a créé une forte demande de main-d'œuvre et de compétences, qui y a attiré un nombre croissant de migrants – principalement à partir de pays voisins. On constate sensiblement le même phénomène dans un certain nombre de pays européens passés très rapidement du statut de pays d'émigration à celui de pays d'immigration, à la suite d'un développement économique et d'une modernisation accélérés parallèlement à leur entrée et à leur intégration à l'Union européenne et à d'autres facteurs ; la Grèce, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et le Portugal en sont des exemples remarquables.

156. L'émigration n'est pas nécessairement définitive. De nombreux migrants retournent dans leur pays d'origine, certains sur une base permanente et d'autres plus temporairement uniquement pour migrer à nouveau. Cette « migration de retour » est souvent due au développement du pays en question et à l'amélioration des conditions économiques et sociales qui y règnent : ce sont là des facteurs qui « stimulent » le processus du retour. La migration de retour est souvent une conséquence du fait que l'intention initiale des migrants était de migrer pour travailler pour seulement une courte période de temps. Le passage d'une société « en transition » à une société « avancée » multiplie considérablement les chances d'un retour, soit directement, soit sous forme de migrations circulaires. Ce phénomène de retour au pays sera d'autant plus probable que les taux de natalité et de mortalité seront en baisse dans le pays en question¹²⁴. Les pays d'origine redeviennent plus attractifs s'ils peuvent satisfaire le besoin des expatriés de conditions de vie meilleures et plus sûres.

¹²⁰ Human Development Index, voir, notamment certaines données vérifiées, sur le site Internet http://en.wikipedia.org/wiki/Human_Development_Index#Top_thirty_countries_.28HDI_range_from_0.965_down_to_0.885.29.

¹²¹ Zelinsky, p. 230.

¹²² Voir « Freedom House Democracy Score Rankings for Consolidated Democracies », par exemple, à l'adresse : <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=263&year=2006>.

¹²³ OCDE : Perspectives des migrations internationales: SOPEMI - Édition 2007.

¹²⁴ Zelinsky, op.cit. p. 230.

157. Après le ralentissement de l'économie en Asie, dans les années 2001-2002, et l'actuel recul de l'activité aux Etats-Unis, on constate, dans les principaux pays d'immigration, une politique d'expulsion plus significative de migrants – notamment de ceux qui ont un statut précaire ou temporaire, et, à fortiori, des migrants en situation irrégulière.

3. Mieux comprendre les liens entre migrations et développement

i. Migrations de retour et transfert de compétences

158. Les migrants qui retournent dans leur pays d'origine avec des compétences accrues, un savoir, des idées et des moyens financiers également plus importants, peuvent contribuer considérablement au développement de leur pays – quelle que soit la forme qu'ait prise leur voyage de retour. Par conséquent, les responsables politiques devraient trouver les moyens de faciliter et d'accompagner favorablement ce processus de retour des migrants. Or, il faut noter que cet aspect des migrations est l'un des plus négligés. Dès lors, à l'heure actuelle, il est difficile d'évaluer l'effet de ces retours sur le développement et le degré d'utilisation, par les migrants, de leurs nouvelles compétences, acquises à l'étranger.

159. Si cette partie du présent rapport est principalement axée sur le phénomène de retour au pays de migrants qualifiés, on doit reconnaître, également, que les rapatriés moins qualifiés peuvent aussi contribuer au développement de leur pays grâce à l'expérience et à l'éducation acquises à l'étranger, et grâce, également, aux contacts qu'ils ont pu nouer dans les pays étrangers¹²⁵.

160. Les migrants qui rentrent au pays pour moins de six mois, ou qui ne restent à l'étranger que très brièvement, sont peu susceptibles soit d'enrichir sensiblement leur propre vie, soit de contribuer au développement de leur pays d'origine. D'après un rapport de 2006 du Secrétaire général des Nations Unies, le retour au pays ne peut être véritablement bénéfique que si le migrant a passé au moins cinq à dix ans à l'étranger¹²⁶. Et, d'après un autre rapport, datant de 2003, les pays d'origine tirent surtout parti du retour de migrants qualifiés, ayant acquis un capital financier, humain et social au terme d'un séjour de dix à quinze ans à l'étranger¹²⁷.

161. On a pu affirmer que le retour de travailleurs migrants dans leur pays ne pouvait être utile au développement qu'aux trois conditions suivantes: les travailleurs en question doivent posséder des connaissances ou des compétences de niveau supérieur à celui du savoir qu'ils auraient acquis en restant dans leur pays ; les connaissances et compétences acquises à l'étranger doivent être pertinentes dans le contexte des besoins économiques du pays d'origine ; enfin, les migrants qui reviennent au pays doivent avoir

¹²⁵ OIM : *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 287.

¹²⁶ Assemblée générale des Nations Unies: Migrations internationales et développement, Rapport du Secrétaire général, A/60/871, 18 mai 2006, p. 69.

¹²⁷ H. Olesen : "Migration, Return and Development : An Institutional Perspective", in N. van Hear and N. Nyberg-Sorensen (eds): *The Migration-Development Nexus*, IOM, Geneva, 2003, as cited in IOM : *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Geneva, 2005, p. 289.

la volonté et la possibilité d'utiliser leur savoir sur place¹²⁸. De la même manière, en 2006, le Secrétaire général des Nations Unies déclarait que le retour des migrants dans leur pays ne pouvait contribuer au développement de celui-ci que dans la mesure où le pays en question pouvait offrir un climat économique et social propice à l'utilisation des compétences du migrant ou à l'investissement des fonds que le migrant avait pu épargner¹²⁹.

162. Cependant, la réalité empirique que l'on observe dans différentes régions du monde montre que toutes ces conditions sont rarement réunies. En dépit de quelques cas de migrants qui ont pu réutiliser leurs compétences lors du retour au pays, le tableau général est beaucoup moins encourageant – notamment en ce qui concerne les travailleurs migrants peu qualifiés. Ainsi, les premières études réalisées sur le sujet indiquaient que moins de 10% des travailleurs turcs revenant d'Allemagne avaient reçu une formation utile, et des analyses plus récentes (concernant notamment la Thaïlande) indiquent de la même manière qu'un très petit nombre de migrants rentrés au pays ont acquis de nouvelles compétences à l'étranger¹³⁰. En outre, le taux de chômage des migrants rentrés dans leur pays est souvent plus élevé que celui des non-migrants, voire plus élevé que celui constaté chez ces mêmes personnes avant leur départ pour l'étranger. En fait, après un séjour prolongé à l'étranger, les « rapatriés » prennent souvent leur retraite, tandis que les femmes – ex-migrantes – peuvent choisir de rester au foyer et de s'occuper de leurs enfants¹³¹.

163. Les avantages dont peuvent jouir les ex-migrants lors de leur retour au pays dépendent du type d'emploi qu'ils vont exercer et des compétences qu'ils ont acquises à l'étranger. Par exemple, ceux qui ont émigré temporairement pour exercer un emploi d'infirmier ou d'enseignant à l'étranger auront probablement acquis de nouvelles compétences ; ils auront été exposés à de nouvelles idées et à de nouvelles méthodes de travail qui seront utiles lors du retour¹³². Une fois rentrés au pays, de nombreux migrants se mettent à leur compte et utilisent leur épargne pour créer une petite entreprise. Cela peut contribuer de manière positive au développement de leur pays, même si les petites

¹²⁸ B. Ghosh : *Return Migration : Journey of Hope or Despair ?*, UN, IOM, Geneva, 2000, texte cité dans un autre document de l'OIM, intitulé *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 289.

¹²⁹ Assemblée générale des Nations Unies: Migrations internationales et développement, Rapport du Secrétaire général, A/60/871, 18 mai 2006, p. 69.

¹³⁰ House of Commons, International Development Committee (Chambre des Communes, Commission du Développement international): *Migration and Development: How to Make Migration Work for Poverty Reduction*, 6e Rapport de la Session 2003-2004, Volume 1, Londres, 2004 – document cité dans le document de l'OIM intitulé *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève., 2005, p. 289.

¹³¹ Assemblée générale des Nations Unies: Migrations internationales et développement, Rapport du Secrétaire général, A/60/871, 18 mai 2006, p. 69.

¹³² House of Commons, International Development Committee (Chambre des Communes, Commission du Développement international): *Migration and Development: How to Make Migration Work for Poverty Reduction*, 6e Rapport de la Session 2003-2004, Volume 1, Londres, 2004, - document cité dans un document de l'OIM intitulé *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 289.

entreprises en question n'ont qu'un faible capital de départ, qu'elles n'emploient qu'un petit nombre de salariés et qu'elles opèrent dans le secteur informel¹³³.

164. Par ailleurs, une enquête de 2003 sur des migrants rentrés au pays et appartenant, par exemple, à l'élite ghanéenne ou ivoirienne a montré comment les migrants employés ou formés à l'étranger avaient pu utiliser leurs compétences lors du retour dans leur pays. D'après cette étude, la plupart des ex-migrants relativement plus âgés ont trouvé un emploi dans le secteur public et ont pu ainsi contribuer au développement national, tandis que les « rapatriés » plus jeunes se montraient plus entreprenants – bon nombre d'entre eux créant leur propre entreprise¹³⁴. D'autre part, cette même étude indiquait que toute politique favorisant les migrants rapatriés par rapport à la population locale était probablement contreproductive, et provoquait du ressentiment¹³⁵.

165. Les migrations dites « circulaires » peuvent également contribuer au développement des pays d'origine par le transfert de compétences qu'elles impliquent. En effet, les migrants, les diasporas et les travailleurs « mobiles » créent un nouveau type d'espace social et constituent des « communautés transnationales ». Ainsi, l'Union africaine invite aujourd'hui la diaspora des travailleurs africains à prendre part activement au développement de leur continent ; dans ce contexte, elle a décidé de modifier sa charte, « afin d'encourager une participation pleine et entière de la diaspora africaine, composante importante du continent africain... »¹³⁶.

166. Les différents Etats et les organisations internationales ont leur propre conception du phénomène de migrations de retour, et leurs initiatives diffèrent également. Certains pays en développement, tels que les Philippines, encouragent le retour des migrants, tandis que d'autres – par exemple le Bangladesh et le Vietnam – vont moins volontiers dans cette direction. D'autre part, un certain nombre de pays en développement ont pris des mesures pour inciter les migrants les plus qualifiés au retour – ce qui, d'ailleurs, n'a pas toujours été couronné de succès. A cet égard, les réussites les plus marquées se sont situées en Asie. Les approches des pays développés en matière de migrations de retour sont très diverses, voire quelque peu ambivalentes¹³⁷.

¹³³ Assemblée générale des Nations Unies: Migrations internationales et développement, Rapport du Secrétaire général, A/60/871, 18 mai 2006, p. 69.

¹³⁴ S. Ammassari, *From nation-building to entrepreneurship: the impact of elite return migrants in Cote d'Ivoire and Ghana*, paper presented at the International Workshop on Migration and Poverty in West Africa, 13-14 march 2003, University of Sussex, United Kingdom, as cited in UN General Assembly: *International Migration and Development*, Report of the Secretary-General, A/60/871, 18 May 2006, p. 69.

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Voir A. Venables : "Trade liberalization and factor mobility: an overview", in R. Faini, K. F. Zimmerman and J. de Melo (eds), *Migration: The controversies and the evidence* (London, Cambridge University Press, 1999) – texte cité dans un document du OIT: Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée, rapport VI de la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, 92e session, Genève, 2004, p. 31.

¹³⁷ OIM: *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 290.

167. Certaines entités internationales telles que l'OIM et le PNUD ont également pris des initiatives visant à encourager les travailleurs qualifiés à rentrer dans leur pays ou à se rendre dans un autre pays en développement. Ainsi, les « Programmes de retour des ressortissants nationaux qualifiés » de l'OIM ont permis le rapatriement et la réinsertion professionnelle de travailleurs migrants qualifiés. Le « Programme de retour des ressortissants africains qualifiés » a été mis en œuvre entre 1983 et 1999: il a contribué au retour de plus de 2000 ressortissants africains qualifiés et expérimentés, et le retour, également, de 2565 étudiants ayant bénéficié de bourses ; toutes ces personnes ont pu ainsi s'intégrer professionnellement dans 41 pays africains, aussi bien dans le secteur public que dans privé¹³⁸.

168. Le fait de fournir ou non aux ex-migrants une aide à la réinsertion influe sur leur capacité à utiliser leurs nouvelles compétences au service du développement de leur pays. D'après une étude réalisée par l'OIM au Bangladesh, en 2002, de nombreux migrants sont rentrés dans leur pays avec une épargne assez importante, qu'ils ont en partie utilisée soit dans le cadre d'activités lucratives, soit pour l'achat de terrains. Cependant, cette même étude indique également que, bien que de très nombreux migrants aient acquis des compétences à l'étranger, ils ont dû, lors du retour au pays, accepter des emplois dans lesquels les compétences en question n'étaient pas utilisables¹³⁹. Le Bangladesh en particulier n'a pas mis en place de cadre concret qui permette de faciliter la réinsertion des travailleurs rapatriés.

169. Par ailleurs, aux Philippines, le gouvernement a intégré à sa loi de 1995 sur les travailleurs migrants et les Philippins d'outremer une disposition relative aux migrations de retour et à la création d'un « Centre de réinsertion et de suivi », visant à faciliter la réintégration et la promotion professionnelle des ex-migrants, et l'utilisation de leurs compétences au service du développement. Toutefois, il est difficile d'évaluer l'incidence de ce programme en raison de l'absence de systèmes de collecte de données¹⁴⁰.

ii. Les transferts de fonds et leur utilisation

170. Les migrations et les flux financiers qu'elles entraînent en direction de certains pays d'émigration¹⁴¹ sont l'un des principaux éléments de la « mondialisation » pour ces pays. En fait, cette dimension de la mondialisation a des effets plus dynamiques pour les pays en développement que les investissements directs de l'étranger, les échanges commerciaux avec les pays extérieurs ou encore les transferts de technologies.

¹³⁸ OIM : *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 292.

¹³⁹ OIM: *Contribution of Returnees : an analytical survey of Post Return Experience*, Genève, 2002 – document cité dans un autre document de l'OIM, intitulé *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 295.

¹⁴⁰ G. Battistella, "Return Migration in the Philippines: Issues and Policies", in D.S. Massey and J.E. Taylor (eds) *International Migration: Prospects and Policies in a Global Market*, Oxford, 2004, texte cité dans un document de l'OIM intitulé *World Migration : Costs and Benefits of International Migration*, Genève, 2005, p. 295.

¹⁴¹ Mouhoud, E. M. (dir.) *Les nouvelles migrations – Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Universalis, 2005.

171. L'émigration ne permet pas nécessairement de rééquilibrer les marchés du travail dans les pays d'origine ; mais elle peut réduire les tensions socio-économiques, et notamment les tensions locales provoquées par le chômage et le sous-emploi dans le secteur agricole. Elle ne permet pas de façon décisive de faire converger les niveaux internationaux de revenus ou de réduire les inégalités de rémunérations entre pays d'origine et pays de destination.

172. Cependant, un effet positif est incontestable pour les familles des migrants qui restent dans le pays d'origine, car les transferts de fonds contribuent nettement à réduire leur pauvreté¹⁴². Plus globalement, l'émigration influence, dans les pays d'origine, la consommation, l'acquisition d'un logement, les habitudes alimentaires et vestimentaires, les relations personnelles et sociales...

173. Les transferts de fonds dus aux migrants sont l'apport le plus tangible des migrations, pour les pays en développement. Le volume des fonds en question est passé de 57 milliards de dollars en 1990 à 207 milliards de dollars en 2006¹⁴³. La croissance de ces transferts de fonds s'est opérée à la fois en valeur nominale et par rapport aux PIB des pays sources, et cela a dépassé de loin l'augmentation de l'aide publique au développement¹⁴⁴.

174. Les transferts de fonds officiellement enregistrés représentent aujourd'hui plus du double de l'aide publique au développement – qui se situe à hauteur de 104 milliards de dollars - et environ deux tiers des investissements directs étrangers, qui se situaient à hauteur de 325 milliards de dollars en 2006. Pour certains pays en développement, les fonds des migrants sont la principale source de devises étrangères. La Banque mondiale a qualifié ces fonds de « *facteur important et stable de financement du développement* »¹⁴⁵.

175. Il faut souligner toutefois que les transferts de fonds en question sont des transactions privées et individuelles – portant sur l'épargne des expatriés ; par conséquent, on ne doit pas considérer que ces fonds remplacent l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers, ou encore les investissements dans les services publics des pays en développement concernés. En juillet 2007, le premier Forum mondial sur les migrations et le développement parvenait à la conclusion suivante: « *Les transferts de fonds des migrants ne limitent pas pour autant la nécessité de l'Aide publique au développement et ne remplacent pas l'action des gouvernements concernés en faveur du développement* »¹⁴⁶.

142 Azam and Gubert 2002, cited e.g. in Marouani, Mohamed Ali and Marc Raffinot, *Pro-poor Growth: A Malian Case study*, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, September 2003, p. 35.

¹⁴³ Voir Banque mondiale: *Migration and Remittances Factbook*, (Development Prospects Group, 2007), www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances (consulté le 22 novembre 2007).

¹⁴⁴ K. O'Neil: "Using Remittances and Circular Migration to Drive Development," Migration Information Source. (June 1, 2003). <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=133>.

¹⁴⁵ Banque mondiale: *Global Development Finance 2003* (Washington DC, World Bank, 2003).

¹⁴⁶ Forum mondial sur la migration et le développement: *Compte rendu analytique*, Première réunion, *op.cit.*

176. Selon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ces transferts de fonds sont l'équivalent de plus de 75% des exportations de l'Albanie, et de plus de 50% des exportations de la Bosnie-Herzégovine. Ils représentent aussi 22,8% du PIB de la Moldova, 18,4% du PIB de la Bosnie-Herzégovine et 15,6% du PIB de l'Albanie¹⁴⁷.

177. L'augmentation de ces transferts de fonds est également notable par rapport à d'autres sources de financement extérieures¹⁴⁸. Dans 36 pays en développement – sur un total de 153 –, les fonds des migrants sont plus importants, en volume, que l'ensemble des flux de capitaux, publics et privés¹⁴⁹.

178. Les transferts de fonds des migrants représentent une part importante des recettes de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe. Selon le ministère polonais de l'Economie, les fonds transférés par des ressortissants polonais travaillant à l'étranger s'élèvent à 6 milliards d'euros environ par an¹⁵⁰. L'Ukraine a vu l'importance de ces fonds multipliée par 18 en six ans: leur volume est passé de 33 millions de dollars en 2000 à 595 millions de dollars en 2005¹⁵¹. Dernier exemple : en Moldova, plus de 40% des foyers reçoivent des fonds de migrants partis à l'étranger¹⁵².

179. L'un des atouts majeurs de ces fonds envoyés par les migrants est le fait d'être mieux répartis que les investissements directs des pays étrangers – lesquels se concentrent généralement sur quelques pays en développement. Les transferts de fonds des migrants sont aujourd'hui la principale source de devises étrangères pour un certain nombre de pays en développement. Ce sont aussi des revenus plus fiables et plus stables dans la mesure où, généralement, ils sont moins soumis aux fluctuations économiques : ils sont donc, en principe, moins volatiles que les flux de capitaux. Ainsi, ces transferts ont poursuivi leur progression malgré la crise financière asiatique – alors que les investissements directs de l'étranger chutaient.

180. En fait, les transferts de fonds des migrants ont tendance à augmenter dans les périodes de difficultés économiques, car les familles en dépendent encore plus pour vivre, et dans la mesure, également, où le nombre de migrants partant travailler à l'étranger tend lui-même à augmenter au cours de ces périodes. De plus, les migrants qui se sont relativement enrichis et investissent dans leur pays d'origine sont généralement moins découragés que les investisseurs étrangers par des facteurs économiques négatifs. La Banque mondiale a constaté que les transferts de fonds des migrants permettaient

¹⁴⁷ OCDE: *Migrations, transferts de fonds et développement*, Paris, OCDE: 2005b.

¹⁴⁸ D. Kapur: *Remittances: The New Development Mantra?*, Paper prepared for the G-24 Technical Group Meeting, Boston and Washington D.C.: Harvard University and Center for Global Development, 2003.

¹⁴⁹ D. Ratha: "Understanding the Importance of Remittances," *Migration Information Source* (October 1, 2004) <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=256>.

¹⁵⁰ Cf. http://www.workpermit.com/news/2007_03_02/poland/remittances_migrant_worker_money.htm.

¹⁵¹ The Christian Science Monitor, 15 mars 2007, disponible sur <http://66.102.9.104/search?q=cache:QEVjrMUaHH8J:www.4fate.org/italy.pdf+ukraine+remittances&hl=fi&ct=clnk&cd=14&gl=fi>.

¹⁵² OIM : *Remittances in the Republic of Moldova - Patterns, Trends and Effects*, Chisinau, 2007.

d'améliorer l'accès des pays en développement aux marchés financiers internationaux à des conditions favorables¹⁵³.

181. Les transferts de fonds constituent l'une des dimensions clés de la relation entre migration et développement. Cependant, l'effet de ces fonds sur le développement des pays concernés dépend en partie de la manière dont ils sont dépensés¹⁵⁴. Fondamentalement, ils ne sont ni plus ni moins que les revenus privés de particuliers.

182. Lorsqu'ils ont trouvé un emploi à l'étranger, presque tous les migrants envoient de l'argent dans leur pays et leur communauté d'origine. Le montant des transferts a tendance à augmenter pendant la première phase du processus migratoire, mais tend ensuite à diminuer, à mesure que le séjour se prolonge. D'autres facteurs peuvent également influencer sur ce phénomène – notamment la durée du séjour à l'étranger (temporaire ou permanente), l'importance des liens avec le pays d'origine et de la famille restée sur place, ou encore la stabilité politique et la situation économique du pays concerné. Selon les études réalisées sur le sujet, les migrants les plus qualifiés sont moins enclins à envoyer une partie de leurs revenus dans leur pays d'origine¹⁵⁵.

183. Les transferts de fonds des migrants peuvent être également la source financière la plus sûre pour la couverture sociale des populations de pays touchés par une crise économique et politique. Les fonds en question ont aussi une importance capitale pour la consommation des populations locales, dans de nombreux pays déchirés par un conflit. En Haïti, ces fonds représentent quelque 17 % du PIB. À la suite de la chute du gouvernement officiel de Somalie, au début des années 1990, les transferts effectués par la diaspora somalienne depuis les Etats du Golfe, divers pays européens, les Etats-Unis et le Canada, sont devenus une ressource essentielle pour la survie de nombreuses familles, en Somalie. Ils ont aidé de nombreux foyers urbains à faire face à l'époque de vache maigre des années 1990¹⁵⁶.

184. Les fonds envoyés par les migrants servent généralement à l'amélioration du logement, de la nutrition, de l'éducation scolaire et des soins de santé. Il s'agit donc, également, d'un capital humain, permettant le financement de l'éducation des enfants et la couverture des dépenses de santé, ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages les plus pauvres. Une étude relative à l'Amérique latine en est la confirmation ; citons-en le passage suivant :

« Les transferts de fonds des migrants contribuent, de toute évidence, à améliorer la vie de familles et de communautés pauvres, dans les pays bénéficiaires – notamment si les migrants qui envoient ces sommes appartiennent aux groupes les plus pauvres des pays en question. Dans la

¹⁵³ D. Ratha: *Leveraging Remittances for International Capital Market Access*, (World Bank, 2005) http://siteresources.worldbank.org/intmigdev/resources/2838212-1160686302996/leveraging_remittances.pdf (accessed 28 November 2007).

¹⁵⁴ D. Ratha: "Worker's remittances: an important and stable source of external development finance" in World Bank: *Global Developing Finance*, 2003, pp. 157-175.

¹⁵⁵ R. Faini: *Remittances and the Brain Drain*, IZA Discussion Paper 2155, June 2006, p. 13

¹⁵⁶ I. Salah and B. Taylor: *Peace and Development in Northern Somalia: Opportunities and Challenges* (Ontario, Som-Can Institute for Research and Development, Partnership Africa Canada, 1999).

majorité de ces pays, ce sont les zones rurales – avec des populations à faibles revenus – qui sont les principaux bénéficiaires des transferts de fonds. En général, les fonds vont aux familles les plus démunies : en Amérique latine, plus de 50% des foyers bénéficiaires ont des revenus inférieurs à 200 dollars par mois. Au Guatemala, pour les 10% de catégories les plus pauvres, 60% des revenus proviennent de ces transferts de fonds. En résumé, dans la majeure partie de l'Amérique latine, les fonds des migrants permettent d'améliorer la répartition des richesses – plutôt biaisée, à l'origine. C'est un phénomène particulièrement important pour les pays où le revenu par habitant est très faible, et où les inégalités entre riches et pauvres sont considérables »¹⁵⁷.

185. Une autre étude parvenait à la conclusion suivante: « Les fonds des migrants pénètrent sur le marché des pays latino-américains et permettent l'achat de biens et de services – ce qui stimule l'économie de ces pays. Ainsi, les fonds des migrants ont un effet positif sur le développement des pays concernés »¹⁵⁸. D'après des sources proches de la Banque mondiale, les enquêtes sur les ménages confirment l'effet de réduction de la pauvreté que peuvent avoir les fonds des migrants : un accroissement de 10% des transferts de fonds, par habitant, entraîne une baisse de 3,5% du pourcentage de pauvres dans la population totale¹⁵⁹.

186. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, le montant total des transferts de fonds des migrants est considérable, et supérieur à la fois aux investissements directs de l'étranger dans les pays en développement et à l'Aide publique au développement. Par conséquent, on considère généralement ces fonds comme un facteur de développement. L'importance de ces transferts contribue effectivement à compenser les déficits de la balance des paiements des pays d'origine, à réduire le déficit de devises et à alimenter les investissements. Les transferts de fonds des migrants peuvent constituer des leviers efficaces pour la réalisation de projets de développement, notamment ceux qui bénéficient d'aides publiques.

187. Les femmes migrantes assurent près de la moitié des transferts de fonds, et, dans les pays bénéficiaires, les femmes qui reçoivent cet argent l'investissent dans l'éducation et la santé. Dans certaines parties du monde, les femmes restent marginalisées en tant que bénéficiaires de la microfinance. Cependant, la participation aux programmes d'épargne et de crédit aide les femmes à s'autonomiser en augmentant leur contribution aux revenus du foyer et en leur permettant de se familiariser avec le monde extérieur. De

¹⁵⁷ Inter-American Dialogue (Dialogue interaméricain): *Making the Most of Family Remittances (Tirer le meilleur parti des transferts de fonds aux familles)*, Second Report of the Inter-American Dialogue Task Force on Remittances (Deuxième Rapport du Groupe du Dialogue interaméricain sur les transferts de fonds des migrants) (Washington DC, Inter-American Dialogue, 2007). Disponible à l'adresse Internet suivante: http://iad.modernsignal.net/PublicationFiles/family_remittances.pdf (consultée le 22 novembre 2007).

¹⁵⁸ E. Rhyne: *The Role of Remittances in Leveraging Sustainable Development in Latin America and the Caribbean*, Testimony before the Subcommittee on Domestic and International Monetary Policy, Trade and Technology of the Committee on Financial Services, U.S. House of Representatives, Washington DC, 7 March, 2007.

¹⁵⁹ D. Ratha: *Economic Implications of Remittances and Migration*, Presentation at the World Bank-DFID Second International Conference on Migrant Remittances, London, 13 November 2006.

plus, ces femmes ont tendance à favoriser l'épargne pour assurer leur avenir et celui de leur famille.

188. Les autorités de nombreux pays en développement, qui ont pris davantage conscience de l'ampleur de ces fonds et de leurs effets sur le développement, mènent aujourd'hui une action visant résolument à attirer les fonds des migrants. Au Pakistan, le Gouverneur de la Banque centrale a récemment conseillé aux banques de s'engager davantage dans la prestation, en direction des ressortissants pakistanais de l'étranger, de services liés au transfert de fonds, et, d'une manière générale, de s'intéresser davantage à ce phénomène. De même, les banques centrales et les gouvernements du Bangladesh, du Sri Lanka, des Philippines et de l'Inde ont pris des mesures en vue de favoriser les transferts de fonds des migrants : création, au sein de la Banque centrale ou d'un ministère, d'unités chargées des questions relatives à la diaspora, mise en place de programmes spéciaux (prêts immobiliers à taux restreint, systèmes d'assurances), mesures visant à faciliter le dépôt de sommes en monnaie locale ou en devises étrangères, ou encore octroi de la double nationalité.

189. Cependant, le potentiel des fonds des migrants peut être limité par la faiblesse des salaires consentis aux travailleurs migrants, par les retards de paiement – voire le non-paiement – de ces salaires (dans les pays de destination). Ces pratiques sont courantes - au Moyen-Orient en particulier. Les travailleurs en situation irrégulière sont particulièrement vulnérables face à ces « dysfonctionnements », précisément en raison de leur statut précaire.

iii. Transferts à caractère social et diasporas

190. Les relations avec les diasporas et les activités des expatriés en direction de leur pays d'origine sont souvent considérées comme un précieux moteur de développement de ces pays. Les diasporas peuvent être très utiles en assurant des transferts « à caractère social », et contribuer ainsi au développement global du pays d'origine. Ces « transferts à caractère social » pourraient aujourd'hui se définir comme des échanges d'informations et de connaissances entre les émigrés et leur pays d'origine – échanges qui soutiennent, voire améliorent, le développement à long terme des pays en question.

191. On a pu dire que ces « transferts à caractère social » étaient « non quantifiables » et « immatériels »¹⁶⁰, ou encore qu'ils consistaient en « ... des idées, des pratiques, des identités et un capital social transmis par la filière migratoire ». Ils sont effectués par les migrants et les voyageurs, et peuvent se faire par écrit, par l'intermédiaire d'une cassette vidéo ou par téléphone. Ils passent par des canaux bien identifiés, qu'il s'agisse de structures formelles ou informelles¹⁶¹.

192. Les « transferts à caractère social » de la diaspora sont également vecteurs d'idées sur la démocratie, la santé et l'organisation de la population. Ils diffèrent des échanges culturels globaux « ordinaires », dans la mesure où il est possible d'identifier les filières migratoires par lesquelles ils sont diffusés et les facteurs qui conditionnent

¹⁶⁰ D. Kapur: *Remittances: The New Development Mantra?*, Paper prepared for the G-24 Technical Group Meeting, Boston and Washington D.C, Harvard University and Center for Global Development, 2003.

¹⁶¹ P. Levitt: *Social Remittances: A Conceptual Tool for Understanding Migration for Development*, . (Cambridge: Harvard Center for Population and Development Studies, Working Paper No. 96.04, 1996).

leur effet. Considérés dans leur globalité, ces transferts peuvent transformer l'économie, la culture et la vie quotidienne de régions entières du pays d'origine. Ils remettent en cause la conception des relations entre les sexes, de la démocratie et des missions de l'Etat.

193. Ainsi, l'émigration a bouleversé la vie du village de Miraflores, en République dominicaine. On sait désormais que les jeunes femmes ne veulent plus épouser un homme qui n'ait jamais émigré, car elles souhaitent plutôt un mari qui partagera les tâches ménagères et s'occupera également des enfants – à la manière des migrants partis travailler aux Etats-Unis¹⁶². En Afrique du Nord, les cybercafés, la chaîne de télévision MTV et le coca-cola sont désormais disponibles dans les endroits les plus reculés du Maroc et de l'Algérie : cela véhicule des informations normatives et factuelles sur les valeurs et le mode de vie européens et américains – que les systèmes de valeurs occidentaux soient appréciés ou non.

194. Les relations avec la diaspora et les « transferts à caractère social » ont, de toute évidence, un potentiel d'information positif et normatif, et favorisent le développement – notamment un plus grand respect des droits de l'homme, de meilleures conditions politiques, et de nouvelles possibilités économiques et commerciales.

195. Les associations créées par les migrants sont le moteur de nouvelles formes de citoyenneté et de démocratie participative – notamment par les liens qui peuvent s'établir entre les pays d'accueil et les pays d'origine (tels que des jumelages de villes, par exemple). Ces initiatives mobilisent la société civile, contribuent aux échanges interculturels, aux mutations sociales et au développement local, en permettant aux populations de s'approprier d'autres connaissances et formes d'organisation. Les associations sont un moyen, pour divers groupes, d'assumer des responsabilités nouvelles et de considérer les migrants comme les médiateurs d'idées novatrices. Le mouvement associatif est, pour les immigrés, un moyen de préservation culturelle et de transmission de la diversité qu'ils représentent, ainsi qu'un instrument de promotion de l'intégration sociale et de participation civique.

196. Toutefois, l'organisation des diasporas n'intègre souvent qu'une partie très restreinte des migrants et de leurs communautés. D'après des études réalisées aux Etats-Unis, 5 à 10% seulement des migrants dominicains, salvadoriens et colombiens (régulièrement sondés) participent à des activités économiques et politiques transnationales ; même si l'on parle d'un engagement tout à fait ponctuel de ces populations, le phénomène n'est guère courant. Si certains considèrent les migrants comme une force en faveur d'une démocratisation et d'une transparence accrues en République dominicaine, d'autres jugent les expatriés responsables de la montée du matérialisme et de l'individualisme¹⁶³.

197. Les diasporas et la capacité de leurs organisations à agir de manière constante et sans heurts sont limitées par certaines contraintes et incertitudes – et ce, plus que les populations majoritaires des pays d'accueil. Dans certains cas, les communautés d'immigrés et les organisations représentant les diasporas, et ayant une certaine puissance économique et politique, peuvent être considérées comme des concurrentes par les populations de souche, voire comme une menace en matière de sécurité.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

iv. La fuite des cerveaux

198. Les migrations, à l'échelle internationale, de travailleurs qualifiés se sont développées au cours des dix dernières années. Pour certains secteurs dans certains pays en développement, cela équivaut à un « exode de compétences »¹⁶⁴. Les pays développés sont en concurrence pour attirer et retenir sur leur territoire les personnes les plus qualifiées.

199. La « fuite des cerveaux » a été définie comme « la perte, pour tel ou tel pays, d'un personnel professionnel et formé, qui se rend dans un autre pays pouvant lui offrir des possibilités plus importantes »¹⁶⁵. De manière plus succincte, on peut dire que l'exode des cerveaux est synonyme de « réduction ou de perte d'un potentiel intellectuel et technique »¹⁶⁶. Ce qui est jugé le plus préoccupant, c'est que ce phénomène donne lieu en général à « une hémorragie de main-d'œuvre qualifiée, qui n'est guère compensée par des retombées économiques en retour ». Par conséquent, le véritable enjeu est la corrélation entre la perte importante d'un personnel très instruit et les effets économiques négatifs qui en découlent¹⁶⁷.

200. Les problèmes de développement liés à la fuite des cerveaux pourrait être mieux illustré dans le cas de la migration des professionnels de santé.¹⁶⁸ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 57 pays – dont 36 situés en Afrique sub-saharienne – manquent très sérieusement de personnels de santé¹⁶⁹.

201. De plus, l'émigration de médecins et d'infirmiers en provenance de plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et d'autres régions a lieu à un moment où ces pays ont encore plus besoin de personnel de santé, en raison de l'épidémie de VIH/SIDA, et de la nécessité d'augmenter le taux d'immunisation contre cette maladie – ce à quoi s'efforcent, précisément, certaines initiatives récentes. L'Afrique représente 25% des maladies à l'échelle mondiale, alors qu'elle ne dispose que de 3% du personnel médical œuvrant dans le monde – selon le Rapport 2006 de l'OMS sur la Santé dans le monde¹⁷⁰. Les zones rurales se retrouvent particulièrement dépourvues de personnel de santé – ce qui accroît d'autant la charge de travail du personnel restant. Cette situation ne pourra

¹⁶⁴ Skeldon, R. *Globalisation, skilled migration and poverty alleviation: brain drains in context*, - document publié par le "Development Research Centre on migration, globalisation and poverty" ("Centre de recherche et développement sur les migrations, la mondialisation et la pauvreté"), 2005.

¹⁶⁵ B. L. Lowell: "Skilled Migration Abroad or Human Capital Flight?" in *Migration Information Source* (June 1 2003), available at <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=135>.

¹⁶⁶ *WordNet 2.0 Search*, s.v. "brain drain," www.cogsci.princeton.edu/cgi-bin/webwn.

¹⁶⁷ Lowell (2003).

¹⁶⁸ P. Wickramasekara: *Skilled labour mobility: The resurgence of the 'brain drain' debate*, mimeo (Genève, OIT: Programme international relatif aux migrations, 2007).

¹⁶⁹ OMS : *Health Worker Crisis* (La crise des personnels de santé), Centre des médias, 2006. http://www.who.int/mediacentre/events/2006/g8summit/health_workers/en/index.html (consulté le 26 novembre 2007).

¹⁷⁰ OMS : *World Health Report 2006* (Genève, OMS, 2006); P. Wickramasekara: *Skilled labour mobility: The resurgence of the 'brain drain' debate* ("La mobilité des travailleurs qualifiés: résurgence du débat sur la "fuite des cerveaux"), op. cit

évoluer que très lentement. Des pays tels que La Jamaïque et le Ghana, par exemple, ont davantage de médecins à l'étranger que sur leur territoire (ces médecins ayant pourtant été formés localement).

202. En outre, vu de manière encore plus globale, le phénomène de l'exode des cerveaux entrave le progrès et la compétitivité des industries africaines. Si l'on considère que les industries manufacturières sont vitales pour la croissance du continent africain¹⁷¹, celui-ci doit bénéficier de conditions garantissant le dynamisme du secteur industriel – notamment un climat favorable aux investissements, des politiques macroéconomiques saines et le respect des droits de propriété, mais également toute une gamme de capacités technologiques, entrepreneuriales et professionnelles. Si les pays d'Asie orientale se sont effectivement dotés du potentiel de réussite indispensable dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, l'Afrique n'est pas parvenue à faire de même. La compétitivité des industries manufacturières étant dû, aujourd'hui, non plus seulement aux bas salaires, mais à un personnel qualifié, discipliné et compétent –, le continent africain est confronté à un nombre faible et en recul de travailleurs formés comme il convient et qui est inférieur à celui des autres régions du monde¹⁷².

203. A l'heure actuelle, l'Afrique ne compte que 20 000 scientifiques et ingénieurs – soit tout juste 3,6% de la population scientifique mondiale –, sur une population totale de quelque 600 millions de personnes (pour l'ensemble du continent africain). L'Afrique devrait compter au moins un million de scientifiques et d'ingénieurs supplémentaires pour être à la hauteur des objectifs de développement du continent¹⁷³.

204. Par ailleurs, l'exode des personnes les plus instruites semble également affecter tant le développement politique qu'économique des pays concernés – lesquels connaissent l'instabilité, une gouvernance médiocre et une corruption endémique; et la conséquence la plus néfaste de cette situation est peut-être le fait que, dans ces pays, l'Armée aura d'autant plus de facilité à renverser les gouvernements démocratiquement élus. Les chercheurs africains ont constaté que seule une classe moyenne africaine, stable et éduquée, permettrait le transfert du pouvoir politique « par les urnes et non par les balles » (« *ballots instead of bullets* »). Or, le départ constant de professionnels possédant des compétences techniques, l'esprit d'entreprise, la capacité de diriger ou encore des qualifications médicales, ne facilite pas l'instauration d'une classe moyenne africaine. La pérennisation d'une société à deux vitesses est une catastrophe pour l'Afrique, où l'on voit émerger une « sous-classe » surnuméraire, massivement au chômage et très pauvre, ainsi qu'un petit nombre de gens très riches – principalement des militaires et des fonctionnaires corrompus¹⁷⁴. Cette situation reflète ce qu'il pourrait être décrit comme un cercle vicieux dans la mesure où la migration est devenue à la fois une cause et conséquence de la détérioration de l'évolution politique.

¹⁷¹ Voir, par exemple, *The Guardian* du 6 décembre 2004.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Nwosu, O. *Brain Drain is an Euphemism for Modern Slavery*, ("L'expression "fuite des cerveaux" est un euphémisme, qui recouvre en réalité un phénomène d'esclavage moderne") http://www.nigerdeltacongress.com/barticles/brain_drain_is_an_euphemism_for_.htm.

¹⁷⁴ P. Emeagwali: *How Do We Reverse the Brain Drain?*, Discours prononcé lors de la Conférence panafricaine sur la fuite des cerveaux, le 24 octobre 2003, à Elsah (Illinois, Etats-Unis), <http://emeagwali.com/speeches/brain-drain/to-brain-gain/reverse-brain-drain-from-africa-2.pdf>.

205. Il faut noter toutefois que l'exode des cerveaux est également un phénomène européen, qui touche aussi bien de nouveaux Etats membres de l'Union européenne que des Etats membres du Conseil de l'Europe parmi les plus anciens, ainsi que des pays membres de la CEI. Ainsi, des pays tels que l'Ukraine, la Pologne et la Bulgarie connaissent une réduction importante du nombre de travailleurs instruits. Même si les estimations selon lesquelles 30% des scientifiques ukrainiens auraient quitté leur pays peuvent être exagérées, le véritable problème, pour l'Ukraine, est que cet exode concerne essentiellement les scientifiques en milieu de carrière : ceux qui restent dans le pays sont généralement les plus âgés et les plus jeunes, et cela empêche l'Ukraine de progresser dans certaines disciplines universitaires¹⁷⁵. En ce qui concerne la Bulgarie, plus de 500 000 diplômés de l'université ont quitté le pays en dix ans. En 2005 et 2006 uniquement, l'Académie des sciences de Bulgarie a perdu plus de trente de ses membres, partis s'établir essentiellement aux Etats-Unis¹⁷⁶.

206. Une étude de la Banque Mondiale¹⁷⁷ indique que trois Etats membres du Conseil de l'Europe (Portugal, Slovaquie et Royaume-Uni) appartiennent au groupe des trente pays ayant le taux le plus élevé d'émigration de population qualifiée. Ce départ d'Européens qualifiés vers des pays et/ou des secteurs plus « avancés », et extérieurs à l'Europe, est considéré comme une atteinte aux performances du continent européen en matière de recherche-développement.

207. Il faut noter toutefois que, dans les années 1990, les migrations à partir de pays européens ont représenté plus de 60% de l'ensemble des personnes qualifiées émigrant à l'intérieur de la zone européenne de l'OCDE¹⁷⁸.

208. La présentation de ces exemples ne doit pas laisser entendre que la prévention de l'émigration puisse être une solution au phénomène de l'exode des cerveaux. Celle-ci suggère plutôt que les défis posés par l'émigration des personnes talentueuses peuvent être relevés au mieux par le soutien donné à l'amélioration des conditions économiques et sociales et, notamment, en offrant des opportunités pour un travail décent afin de permettre que l'émigration relève plus d'un choix que d'une nécessité.

v. Le « gaspillage » des cerveaux

209. La non-utilisation de la main-d'œuvre et le gaspillage de ses compétences, qu'elle soit qualifiée, peu qualifiée ou non qualifiée est un autre obstacle au développement des pays d'origine, qui est comparable à la fuite des cerveaux. Même dans une situation relativement normale il peut demeurer un vivier de chômeurs désireux d'émigrer, mais qui n'ont aucune chance d'y parvenir – légalement ou illégalement, sans doute par manque des moyens qu'exige cette démarche, par ignorance des circuits permettant de trouver un emploi à l'étranger ou pour d'autres raisons.

¹⁷⁵ Centre for Peace, *Conversion and Foreign Policy in Ukraine, Brain Drain from Ukraine: Current Situation and Future Challenges* (Centre pour la Paix, l'Evolution et la Politique étrangère de l'Ukraine: situation actuelle et défis à venir), Ukrainian Monitor, 6/2006.

¹⁷⁶ Radio Bulgarie, 02.02.2006

¹⁷⁷ Ozden, C. ; Schiff, M. (eds.) *International migration, remittances and the brain drain*, Washington, World Bank, 2005.

¹⁷⁸ OCDE: 2007a.

210. Ce phénomène de main-d'œuvre inutilisée ou utilisée de manière non optimale – travailleurs qui souhaitent émigrer, mais qui n'y sont pas autorisés ou qui n'ont ni les moyens ni les informations nécessaires pour le faire – porte atteinte au développement des pays d'origine. Dès lors, il arrive que cette frange frustrée, voire amère, de la société adopte un comportement antisocial et soit à l'origine d'activités dirigées contre le pouvoir. Ainsi, en Afrique, de nombreux conflits sont alimentés par une certaine facilité à recruter des jeunes gens – chômeurs, notamment – qui auraient pu partir en Europe ou ailleurs et y trouver un emploi s'ils avaient disposé des informations et des moyens nécessaires.

vi. Migrations « circulaires » et de retour

211. Comme nous l'avons déjà expliqué au début de cette partie du document, des migrations dites « circulaires » ou de retour peuvent avoir lieu lorsque le pays d'origine exerce davantage un pouvoir d'attraction (phénomène de retours), que d'autres pays deviennent plus attrayants (migrations circulaires), ou, au contraire, si le pays de destination initial perd de son attrait ou lorsque l'intention initiale du migrant était de rester dans le pays de destination pour une période limitée de temps. Tous ces cas de figure sont positifs dans la mesure où ils peuvent contribuer à un nouvel développement positif – à condition, toutefois, que ces phénomènes soient volontaires et caractérisés par le respect des droits des migrants.

212. Les migrations circulaires et de retour favorisent le développement des pays d'origine dans la mesure où elles débouchent sur l'utilisation des compétences et/ou du capital des migrants. Cependant, il y a une condition préalable essentielle à ces déplacements circulaires et de retour : le pays d'origine doit offrir des possibilités d'emploi et de création d'entreprises. Si les pays de destination souhaitent encourager le retour des migrants dans leur pays d'origine, ils doivent prendre, de manière explicite et importante, des mesures visant à améliorer les perspectives économiques et d'emploi des pays d'origine. Les pays de destination devraient également étudier les éventuels obstacles au retour volontaire et la migration circulaire dans leur législation nationale.

213. La question du retour est également liée à la durée du séjour des migrants dans le pays d'accueil. Plus ce séjour est long, plus les migrants nouent des liens, s'investissent personnellement dans le pays d'accueil, et plus ils se familiarisent avec celui-ci ; ils s'y enracinent – et ce, d'autant plus s'ils sont accompagnés de leurs enfants ou qu'ils font de nouveaux enfants dans le pays d'accueil en question. Parallèlement, plus ils prolongent leur séjour dans le pays d'accueil, plus les migrants se déconnectent de leur pays d'origine – qui évolue également pendant cette période. Ainsi, diverses études ont montré qu'avec le temps, la probabilité de retour au Mexique d'un migrant mexicain diminuait. Il est également prouvé qu'en toute logique, les migrants préfèrent rester dans le pays d'accueil si toutes les conditions d'une intégration réussie sont réunies : emploi, conditions familiales, réseaux sociaux et sentiment d'appartenance au pays d'accueil.

214. L'intégration et l'acquisition de la citoyenneté du pays d'accueil sont effectivement des éléments qui vont réduire les probabilités de retour¹⁷⁹. Cela ressort également d'une étude, échelonnée sur dix ans, des Kurdes d'origine turque implantés au Danemark. La majorité de ces migrants n'est jamais retournée en Turquie, étant donné qu'ils ont bénéficié, entre autres, raisons de meilleures possibilités d'emploi au Danemark¹⁸⁰. Naturellement, la situation dans leur pays d'origine a également influé sur leur décision.

215. L'expérience de pays traditionnels d'immigration tels que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande prouve que les migrants intégrés sont les plus productifs ; dès lors, ces pays adoptent systématiquement des politiques de sélection et d'aide des migrants, afin de permettre à ces derniers de réussir et de s'intégrer. Dans ces pays, il existe des systèmes de points en faveur de la sélection des migrants : on privilégie notamment les personnes souhaitant rejoindre leur famille déjà établie dans le pays, pouvant accéder à un emploi sûr et possédant des capacités personnelles (par exemple linguistiques) – ce sont là autant de facteurs qui favorisent une intégration optimale.

216. Ces mêmes facteurs réduisent aussi, à long terme, les chances de retour du travailleur migrant dans son pays d'origine – d'après une étude allemande¹⁸¹. Une question reste encore sans réponse : dans quelle mesure le fait d'encourager et de renforcer l'intégration des migrants porte-t-il atteinte aux avantages que les pays d'origine peuvent tirer, initialement, du départ de leurs ressortissants ? Il conviendrait d'étudier de manière plus approfondie si les transferts de fonds, le processus de retour au pays d'origine et les relations positives de celui-ci avec la diaspora perdent en importance avec le renforcement de l'intégration des migrants dans les pays d'accueil, et quel poids cet élément peut peser – par rapport à d'autres avantages ou inconvénients de l'émigration.

217. En fin de compte, le pays d'origine ne peut encourager ses populations à rester dans leur pays ou à y retourner si elles ont émigré que s'il est en mesure de leur offrir des emplois décents, des perspectives économiques et une certaine sécurité : ce sont là des objectifs généraux et communs à la plupart des pays – indépendamment de la stricte volonté de retenir chez eux les travailleurs qualifiés. Il faut noter cependant que des pays tels que l'Inde, les Philippines, le Mexique et l'Indonésie – qui, en principe, mènent des politiques d'émigration volontaristes – prennent aujourd'hui des mesures visant à retenir ou à rapatrier les travailleurs migrants qualifiés.

¹⁷⁹ B. L. Lowell and R. De La Garza: *The Developmental Role of Remittances in U.S. Latino Communities and in Latin American Countries*, (« Rôle, en matière de développement, des transferts de fonds des communautés « latines » des Etats-Unis et en direction des pays d'Amérique latine »), (Washington D.C, The Inter-American Dialogue, 2000). (« *Le dialogue interaméricain* »).

¹⁸⁰ J. Hjarnø: "Relationship between Migration and Development Policy in Denmark", in *Esbjerg : South Jutland University Press*, 1998, available at http://www.emz-berlin.de/projekte_e/pj41_pdf/Hjarno.pdf.

¹⁸¹ A. Constant, A. and D. Massey: "Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories" (« Migration de retour des travailleurs étrangers en Allemagne: conceptions « néo-classiques » et nouvelles théories économiques »), dans *l'International Migration* 40(4), 2002.

218. La question d'un « retour durable »¹⁸² se pose également: cette notion a été définie comme la possibilité, pour un migrant, de rentrer au pays avec des ressources suffisantes (compétences nouvelles, capital financier et social), et l'absence de raisons d'émigrer de nouveau (pour une longue durée). A cet égard, on peut citer le cas de professionnels qualifiés qui sont rentrés en Irlande, à Taïwan, en République de Corée, en Chine ou encore en Inde, et y ont créé ou dirigé des entreprises de haute technologie, ou ont participé à des partenariats économiques. Ce processus de « retour durable » est fonction de la forme et de la durée de la migration en question. Le séjour à l'étranger devra avoir été suffisamment long pour que le migrant acquière des compétences et réunisse des moyens (financiers et sociaux), et le retour doit s'effectuer avant la fin de la période de vie active (c'est-à-dire ne pas être motivé uniquement par le désir de prendre sa retraite). A noter que certains programmes récents d'émigration temporaire proposent des séjours à l'étranger d'un ou deux ans : ce type de processus ne peut avoir que des effets limités.

219. Un certain nombre de pays d'origine – et notamment ceux qui adoptent une stratégie volontariste d'« exportation » de migrants – encouragent de bonnes relations avec les expatriés, puis leur retour dans le pays. Aux Philippines, afin de favoriser l'investissement des rapatriés dans le développement du pays, une organisation intergouvernementale de référence (le « Centre de Réinsertion et de Suivi ») propose aux migrants qui rentrent au pays un service de placement dans les entreprises, ainsi qu'une formation professionnelle, des programmes de subsistance, et un service d'évaluation des offres d'emploi ; ce centre propose également aux employeurs une base de données concernant les travailleurs migrants qualifiés¹⁸³.

220. A partir de 1993, la Jamaïque a réfléchi à l'influence que l'émigration pouvait avoir sur le développement de l'île et s'est notamment efforcée d'identifier les problèmes de rapatriement, de réduire les procédures bureaucratiques dans ce domaine et de proposer des solutions aux difficultés administratives que les rapatriés peuvent rencontrer lors de leur retour¹⁸⁴. Pour leur part, l'Inde, le Mexique, la Corée du Sud, la Jamaïque, le Nigeria et même la Russie utilisent ou envisagent d'autres manières de maintenir le contact avec les migrants, et de favoriser, finalement, leur retour – notamment par des exonérations fiscales temporaires, une certaine considération pour les ex-migrants, qui acquièrent un statut de « héros populaire », ou encore par le droit de vote pour ces expatriés, et autres avantages plus ou moins concrets.

221. A partir des années 1990, la Corée et Taïwan ont connu un retour massif des migrants dû en grande partie à une forte croissance économique de ces pays et à une

¹⁸² Définition du Professeur Richard Black, Directeur du Professor Richard Black, Director of the Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, cite dans le document suivant : *A Report on the International Workshop on Sustainable Return of Professional and Skilled Migrants* (Dacca, DRC, mars 2008). Disponible sur le site Internet <http://www.migrationdrc.org/news/reports/ReturnMigrationReport.pdf> (consulté le 8 novembre 2007).

¹⁸³ K. O'Neil: *Labor Export as Government Policy: The Case of the Philippines*, Migration Information Source, 2004, available at <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=191>

¹⁸⁴ Cf. notamment R. De Souza: *Using Return Migration As a Development Tool - Are Right Policies in Place*, Population Reference Bureau, 09/06. Available at <http://www.prb.org/Articles/2006/UsingReturnMigrationAsaDevelopmentToolAretheRightPoliciesinPlace.aspx>.

demande importante de spécialistes des technologies avancées. Autre exemple : le retour en Russie d'intellectuels et d'ingénieurs juifs qui avaient émigré en Israël.

222. Plusieurs programmes ont été créés au niveau international pour promouvoir le retour des émigrés et le progrès des pays en développement. L'une de ces initiatives est le programme « *Return of qualified nationals* », mis en place par l'OIM, qui, pendant plusieurs années, a fourni un soutien aux émigrés souhaitant retourner dans leur pays d'origine - non seulement par une aide financière pour le voyage, mais aussi par une formation spécifique des ex-migrants.

223. Sur la base de cette expérience, l'OIM a ensuite élaboré un programme intitulé « *Migrations pour le développement de l'Afrique* ». Il faut noter cependant que :

... ce type de programme est généralement coûteux et ne concerne qu'un nombre de personnes relativement restreint – par exemple, dans le cas du Ghana, 40 médecins, infirmiers/ères et professionnels de la santé, et un spécialiste des technologies de l'information et de la communication ont participé à des missions de retour dans le pays depuis le Royaume-Uni et les Pays-Bas, au cours des deux années et demi sur lesquelles s'est déroulé le projet. Ces programmes n'ont peut-être pas eu le temps de donner tous les résultats escomptés. L'expérience acquise par des professionnels de la santé dans les pays développés ne correspond pas automatiquement aux besoins particuliers d'un pays en développement. Les questions de rémunération et les conditions d'emploi doivent être examinées au même titre que le statut juridique et le régime fiscal. Mais, outre leur coût parfois élevé, ces mesures incitatives risquent de provoquer un ressentiment chez ceux qui n'ont pas quitté leur pays, voire de déclencher de nouvelles vagues d'émigration¹⁸⁵.

224. Le programme TOKEN (Transfert de connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés) du PNUD, qui concerne plusieurs dizaines de pays et permet, pour des périodes de temps limitées, la participation de cadres qualifiés à des projets dans le pays d'origine, n'est qu'un exemple des très nombreuses initiatives visant à favoriser l'échange d'informations et de compétences entre les expatriés et ceux qui sont restés au pays. On ne doit pas analyser le phénomène de la migration de scientifiques en termes de pertes ou de gains souvent difficiles à évaluer, mais dans un contexte plus large de mondialisation de l'économie du savoir et des réseaux scientifiques internationaux, et de circulation des compétences¹⁸⁶. Les progrès de la reconnaissance des diplômes en Europe vont dans ce sens. Le Processus de Bologne a vocation à créer, d'ici à 2010, un espace européen de l'enseignement supérieur et, ainsi, à simplifier la reconnaissance des qualifications au sein de l'Europe.

225. Dans le cadre du programme « Solidarité et gestion des flux migratoires », adopté le 2 mai 2005, la Commission européenne a proposé la création d'un Fonds européen pour le retour, pour la période couverte par l'accord interinstitutionnel sur les perspectives financières de l'Union (2007-2013). Cette proposition ayant été acceptée par le Parlement européen fin 2006, elle doit être mise en œuvre à partir de janvier 2008.

¹⁸⁵ Forum mondial sur les migrations internationales, Bruxelles, 9-11.07.2007, Document d'information., p. 9.

¹⁸⁶ A. M. Gaillard and J. Gaillard: *International migration of the highly qualified*, (New York, Center for Migration Studies, 1998); L'Harmattan : *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences*, (Paris, 1999).

226. Des pays d'origine ayant une diaspora importante – par exemple le Portugal – s'efforcent de soutenir leurs émigrés en leur offrant des possibilités dans le pays et en favorisant le maintien de liens au cours de la période d'expatriation. Avec le programme public « Faire un stage au Portugal », lancé en 2000, les autorités portugaises facilitent le retour de jeunes gens originaires du Portugal en les insérant dans la vie active par des stages en entreprise. Ce type de programme vise les jeunes gens âgés de 18 à 30 ans, ayant un niveau de qualification supérieur ou une formation technico-professionnelle et qui étaient au chômage dans les pays d'accueil. Une autre mesure, de discrimination positive, est la politique de quotas pratiquée par les universités publiques portugaises, qui consiste à réserver un certain nombre de places aux enfants d'émigrés portugais.

vii. La protection

227. L'une des conditions fondamentales d'une contribution positive des migrants au développement du pays d'accueil est de garantir à ces personnes les droits humains et sociaux, et les droits civiques pertinents. En tant qu'étrangers dans la société, les migrants peuvent ne pas connaître la langue du pays, ses lois et ses pratiques, et, par conséquent, être moins à même que d'autres de connaître et d'affirmer leurs droits. Ces migrants subissent souvent des discriminations, un traitement inégal et une inégalité des chances en matière d'emploi. Dans certains pays – plus de 50% des pays concernés, selon une enquête récente de l'Organisation internationale du travail (OIT) –, les lois nationales de lutte contre la discrimination ne s'appliquent pas aux travailleurs migrants. En dépit des risques réels de non-respect des droits des migrants, ce problème est resté marginal dans les listes internationales de priorités concernant les droits de l'homme – et ce, pour plusieurs raisons : notamment l'absence de données sur cette question ; les lacunes de divers mandats institutionnels ; la séparation des systèmes responsables de la protection des droits du travail, d'une part, et des droits de l'homme, d'autre part ; la rareté relative des informations diffusées sur le sujet, par les ONG de défense des droits de l'homme ; la prédominance de la protection des réfugiés dans le domaine des migrations ; et enfin, le fait que les législations nationales fassent très peu mention des droits des migrants.

viii. La coopération

228. C'est en fonction de chaque Etat et de ses politiques d'émigration et d'immigration que vont se dessiner, demain, les grandes tendances relatives aux mouvements de populations. Les Etats ont leurs propres intérêts nationaux, et leurs politiques correspondantes en matière d'économie, d'emploi, d'immigration et de sécurité¹⁸⁷, et ces intérêts influent sur leur vision évolutive du phénomène de mobilité internationale des populations.

229. La situation actuelle de « *statu quo* » en matière de relations interétatiques et de souveraineté nationale est un élément clé du positionnement des différents pays par rapport aux problèmes de migrations et de coopération internationale dans ce

¹⁸⁷ Voir par ex. A. Tanner: *Siirtolaisuus, Valtio Ja Poliitikka - Kanadan, Sveitsin Ja Uuden-Seelannin Työvoiman Maahanmuutto Ja Poliitikka 1975-2001 (Migration, Policy And The State - Labor Immigration And Policy In Canada, New Zealand And Switzerland 1975-2001)*, (Helsinki: Directorate of Immigration and Ministry of Labor, 2003); and Joppke and Christian: *Immigration and the Nation-State: The United States, Germany, and Great Britain*, (Oxford, Oxford University Press, 1999).

domaine¹⁸⁸. Toutefois, les gouvernements peuvent également reconnaître que le fait de freiner l'immigration peut conduire les migrants sur la voie de la clandestinité, et provoquer à la fois un gâchis de compétences et une exploitation des personnes en question¹⁸⁹.

230. Cependant, il faut nuancer l'analyse de ces questions de coopération entre pays de destination – qui sont de puissantes nations industrialisées – et pays d'origine (bon nombre de ces derniers étant de petits pays, souvent beaucoup plus faibles sur les plans économique et politique). Le fait que les pays industrialisés cherchent à maintenir leur « hégémonie »¹⁹⁰ peut les conduire à fixer les règles et le contenu de cette coopération internationale : dès lors, les pays d'origine se verront plus ou moins contraints de respecter ces données, même si la répartition des avantages n'apparaît pas forcément équitable – et ce, afin d'en tirer des bénéfices immédiats et d'éviter que leurs ressortissants n'aient plus accès aux pays de destination ou à la région concernée.

4. *Interventions politiques en matière de migrations et de développement*

231. Les pays d'origine adoptent de plus en plus des politiques d'émigration intégrant la dimension du développement national. Les pays menant une politique délibérée d'« envoi de migrants » à l'étranger appliquent en parallèle des plans de développement, liés à cette politique d'émigration. Les gouvernements du Mexique et des Philippines considèrent les migrations professionnelles temporaires comme une priorité de leur politique étrangère, dans le cadre des négociations commerciales bilatérales et régionales, afin que les rapatriés participent ultérieurement au développement national.

232. Les synergies positives entre les migrations et le développement sont récemment devenues l'objet de discussions internationales, y compris, comme nous l'avons déjà mentionné, la Commission mondiale sur les migrations internationales, le Dialogue l'ONU de haut niveau, et le Forum mondial sur les migrations et le développement ainsi que dans les universités et d'autres instances.

233. Ce n'est que récemment que les politiques de développement national et d'aide extérieure ont commencé à prendre en compte la dimension « développement » des migrations. Dès lors, on passe aujourd'hui d'une conception tendant à considérer les migrations comme ayant un coût en matière de développement à des approches plus globales, qui reconnaissent que : a) les migrations deviennent une réalité relativement permanente ; b) le phénomène peut être positif s'il est correctement régulé ; enfin, c) migrations et développement peuvent aller de pair.

¹⁸⁸ Hollifield, James, Migration and the 'New' International Order: The Missing Regime, in Bimal Ghosh, ed., *Managing Migration: Time for a New International Regime*, Oxford: Oxford University Press, 2000., p. 84.

¹⁸⁹ Forum mondial sur les migrations et le développement, Bruxelles, 09-11.07.2007, document d'information, p. 8.

¹⁹⁰ Le « réalisme » constitue l'une des métathéories des sciences politiques et des relations internationales ; les Etats sont en permanence en proie au chaos ou traversés par des situations de conflit où règne la « loi du plus fort ». L'action rationnelle permet aux Etats de constituer, de conserver et d'imposer leur puissance. La suprématie effectivement imposée par un Etat à ses voisins est une idée essentielle de cette théorie.

234. La politique de la Suède pour le développement mondial de 2003 perçoit explicitement les migrations comme une question de développement. Il est indiqué que « lorsque les gens traversent les frontières pour chercher du travail, étudier ou faire de la recherche, cela crée des opportunités pour le développement »¹⁹¹. Dans la Communication 2007/08 du gouvernement sur la politique suédoise pour le développement mondial, où les migrations sont identifiées comme l'un des six défis pour le développement, il est indiqué que « le gouvernement cherchera, entre autres, grâce à la réforme de la politique suédoise d'immigration du travail et au sein de l'UE, à faciliter la mobilité entre les travailleurs migrants et s'assurer de ce que les obstacles au retour volontaire, que ce soit aux « pays d'origine des migrants ou au retour à la Suède, soient évités autant que possible. Le gouvernement cherchera également à s'assurer que les futurs processus législatifs dans le domaine de migrations n'entravent pas la mobilité. La Suède continuera d'attirer l'attention sur les intérêts des pays en développement dans le cadre de l'élaboration des politiques de l'UE sur l'immigration du travail »¹⁹².

235. Les principales conditions à réunir pour optimiser les avantages procurés par le développement sont le fait de faciliter la mobilité des migrants vers l'étranger et leur retour, la protection et le traitement décent des migrants, la meilleure utilisation possible des fonds qu'ils envoient dans leur pays d'origine, l'encouragement au retour des compétences vers ces pays, le soutien à la formation et à l'éducation dans ces pays en développement, ou encore une meilleure organisation des diasporas et le renforcement de l'esprit d'entreprise.

236. Aux termes de la politique prospective de coopération en matière de développement, adoptée par la Finlande en 2004, « les migrations sont liées au développement (...). La coopération en matière de développement à long terme vise à l'instauration de conditions favorisant les effets positifs des migrations, au détriment de leurs effets négatifs (...). La juste maîtrise des flux migratoires peut se révéler bénéfique à la fois pour les pays d'accueil et les pays en développement (...). L'aide à la migration de retour est particulièrement importante dans le contexte des reconstructions post-crise »¹⁹³.

i. Politiques de recrutement éthiques

237. Pour tenter de limiter l'exode des cerveaux, on peut notamment adopter des pratiques de recrutement « éthiques » : il s'agit, pour les pays développés, de décourager le recrutement direct de professionnels de la santé dans les pays en développement – ces professionnels, dûment formés, étant indispensables aux pays d'origine en question. Au Royaume-Uni, par exemple, le « National Health Service » (Service national de la Santé) a limité son recrutement actif de personnel provenant de plus de 150 pays en développement. De la même manière, la loi néerlandaise relative à l'emploi des ressortissants étrangers limite le recrutement d'infirmières issues des pays en développement.

¹⁹¹ Shared responsibility: Sweden's global migration policy, Government Communication Bill 20025/036:122, 204, Stockholm, 20036, p. 2140.

¹⁹² Sweden's global migration policy: Government Communication 2007/08, 89, Stockholm, 2008, p. 28.

¹⁹³ Ministère des Affaires étrangères de Finlande, 2004 : « Development Policy - Government Resolution » (« Politique de développement : l'action du gouvernement »), Ministère des Affaires étrangères, Helsinki.

238. Cependant, si ces politiques, appliquées par les grands pays d'immigration, ont des effets incontestables, leur incidence sera forcément limitée si elles ne se généralisent pas - dans la quasi-totalité des pays de destination. Les codes de déontologie rendent pourtant la communauté internationale attentive aux répercussions de la fuite des cerveaux sur les services de santé, dans les pays en développement¹⁹⁴.

239. Certaines interrogations subsistent quant aux effets collatéraux potentiels de ces politiques, comme celle de savoir si elles pourraient avoir un impact discriminatoire sur les ressortissants de certains pays qui cherchent à émigrer.

ii. Faciliter les transferts de fonds

240. Pour soutenir la valeur des fonds transférés par les migrants dans leur pays d'origine, l'un des points essentiels est de réduire le coût de ces opérations. Diverses études ont montré que les frais de transfert étaient généralement élevés, mais dégressifs, avec le coût proportionnellement plus élevée pour les petits montants. L'entreprise de transfert de fonds *Western Union* taxe à environ 15% un transfert de 100 dollars, alors qu'un envoi de 500 dollars n'est plus taxé qu'à 4% environ. Par conséquent, les « petits opérateurs » sont pénalisés¹⁹⁵.

241. L'Amérique latine a mieux réussi que d'autres régions du monde à réduire le coût de ces transferts de fonds – principalement par une concurrence entre différentes entreprises. Pour envoyer 200 dollars d'Amérique latine aux Etats-Unis, il en coûtait en moyenne quelque 30 dollars (soit 15%) au milieu des années 1990. En 2005, ce coût n'était plus que d'environ 12 dollars (soit 6%). Les économies réalisées dans ce domaine pour la seule année 2005 ont été estimées à cinq milliards de dollars – ce qui est très largement supérieur au montant total de l'aide étrangère à cette partie du monde, pour cette même année 2005¹⁹⁶.

242. Des politiques macroéconomiques saines, la stabilité politique et l'amélioration du climat en matière d'investissement, dans les pays de destination, sont les conditions préalables au meilleur usage possible des fonds transférés par les migrants. L'officialisation de ces transferts de fonds par le canal du système bancaire établi est également considérée comme un élément majeur de l'utilité à long terme des fonds en question, pour le développement¹⁹⁷. Dans le cadre du *Forum mondial sur les migrations et le développement, la Table ronde sur les transferts de fonds et autres options offertes aux diasporas (2007)* a reconnu que l'officialisation des transferts de fonds permettait de renforcer leur effet sur le développement, car cela peut s'accompagner de programmes favorisant l'épargne individuelle, ou encore l'investissement dans des projets de développement local ou une aide à ces derniers.

¹⁹⁴ Forum mondial sur les migrations et le développement, Bruxelles, 09-11.07.2007, document d'information, p. 9.

¹⁹⁵ D. Ratha: *Economic Implications of Remittances and Migration*, Exposé à la Banque mondiale, DFID, Deuxième Conférence internationale sur les transferts de fonds des migrants, Londres, 9-10 octobre 2003.

¹⁹⁶ Inter-American Dialogue: *Making the Most of Family Remittances*, op.cit.

¹⁹⁷ Banque mondiale: *“Migration and development Brief2: Remittance Trends”*, 2006, op. cit.

iii. Partenariats migrations/développement

243. Les partenariats effectifs entre pays d'origine et pays de destination sont relativement inédits: ce sont des accords – initiatives politiques et engagements en matière d'aide - dans le cadre desquels les questions de migration et de développement sont clairement liées. Ces initiatives visent à instaurer un certain niveau de coopération, entre deux pays ou plus (pays d'origine et de destination), afin de répartir équitablement entre eux les avantages que peut apporter le phénomène des migrations, et d'en limiter les effets négatifs de part et d'autre.

244. Citons par exemple la Consultation Mali/France sur le problème des migrations – initiative prise en 2000 et consistant en des discussions annuelles, au niveau ministériel, sur l'intégration des immigrés maliens en France, la cogestion des flux migratoires et le développement lié à la coopération dans les principales zones d'émigration du Mali. La France prend en charge le coût du voyage des migrants vers le Mali, afin d'encourager leur retour volontaire dans leur pays, et les autorités françaises fournissent également des crédits à ces immigrés maliens s'ils souhaitent créer une entreprise dans leur pays. Ainsi, la France vient en aide au secteur malien de l'éducation afin d'améliorer les conditions de rémunération de ses enseignants et favorise le développement des petites entreprises dans le pays. Les qualifications des Maliens présents en France sont également enregistrées et un comité franco-malien assure la gestion de cette information. Un fonds monétaire complète le financement de projets locaux, conçus par la diaspora malienne. Une banque malienne a été pressentie pour garantir des prêts aux petites entreprises et pour financer leur expansion. Des visites sont conduites dans les pays de destination par des responsables ministériels afin de recueillir des informations sur les raisons d'émigrer des Maliens. Une information est fournie aux candidats au départ sur les conditions d'emploi et de séjour dans le pays de destination. Les consulats du Mali en France, aident les expatriés maliens – y compris en vue d'un rapatriement éventuel – et encouragent les immigrés maliens à envoyer des fonds dans leur pays¹⁹⁸.

245. La Commission européenne est en train d'élaborer un modèle de « partenariats pour la mobilité » entre la Commission, les États membres de l'UE et les pays tiers concernés. Actuellement, deux « partenariats pilotes pour la mobilité » sont en cours d'élaboration avec la République de Moldova et le Cap-Vert (qui deviendra opérationnel au début de 2009, et des discussions exploratoires seront bientôt entreprises avec la Géorgie et le Sénégal). Bien que la notion de « partenariat pour la mobilité » pourrait suggérer un regard particulier sur la mobilité, ces partenariats sont en fait très large et touchent aux nombreux aspects liés à la migration-développement. Par exemple, le « partenariat pour la mobilité » avec le Moldova cherchera à aider les autorités moldaves à encourager le retour et à faciliter la réinsertion des migrants moldaves hautement qualifiés vivant à l'étranger.

246. Il existe également un autre modèle: celui des « partenariats d'assistance ». On peut en citer pour exemple la libre circulation de « médecins assistants » cubains ou néerlandais vers l'Afrique. D'autre part, l'Australie et la Norvège ont mis en place des partenariats de formation, qui prévoient le retour des étudiants en médecine à l'issue d'une période adéquate. On peut penser que de très nombreux programmes multilatéraux

¹⁹⁸ S. Martin, P. Martin, and P. Weil: "Favoriser la coopération entre pays d'origine et pays de destination". Source : Services chargés des question de migration. Document disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=60>.

et plurinationaux pourraient permettre d'étendre les meilleures pratiques bilatérales en matière de migrations et de développement¹⁹⁹. Des accords d'échange de ressources – tels que celui dit « pétrole contre compétences », entre Cuba et le Venezuela – pourraient être également une possibilité pour certains Etats membres du Conseil de l'Europe²⁰⁰.

247. Les dispositifs migrations-développement bilatéraux et unilatéraux de ce type sont porteurs de valeurs et de promesses. Toutes les initiatives seront bonnes s'il s'agit de reconnaître le risque, pour les pays d'origine, de perte de compétences et de travailleurs; de plus, il faut imaginer des mesures compensatoires dans ce domaine.

248. Cependant, une question majeure se pose, en matière de droits de l'homme, dans ce type de dispositif : en effet, il importe de veiller à ce que ces dispositions ne soient pas une sorte d'artifice très élaboré pour dissimuler une exploitation systématique des individus. Le « partenaire » en position de force doit assumer ses responsabilités. Les systèmes existants ne resteront crédibles que s'ils se départissent d'une pratique d'expulsion « propre » de certains migrants en situation irrégulière ou considérés comme « indésirables ». Les véritables objectifs et le caractère éthique, à long terme, de tels partenariats doivent être clairs pour toutes les parties, et cette dimension éthique doit être examinée, ouvertement formulée et respectée dans les programmes respectifs.

iv. Le codéveloppement

249. Le Conseil de l'Europe définit le codéveloppement comme le lien qui « réunit les migrants, les gouvernements et d'autres instances publiques et privées autour d'un projet de collaboration visant à contribuer au développement du pays d'origine des migrants »²⁰¹.

250. Le codéveloppement est la solution la plus efficace pour faire de l'immigration une forme nouvelle de coopération entre pays riches et pays pauvres. La notion de codéveloppement est apparue en France au début des années 1990 pour théoriser et promouvoir le rôle des organisations de migrants africains visant à mobiliser des moyens en faveur de leur région d'origine, et à reconnaître les migrants en tant qu'acteurs du développement²⁰².

251. Le processus de codéveloppement implique les acteurs suivants : les associations de migrants qui aspirent à transformer leur société d'origine; les organisations locales du pays d'origine, pour orienter les ressources vers les besoins de développement; les collectivités territoriales des pays de départ, qui souhaitent

¹⁹⁹ Forum mondial sur la migration et le développement, Bruxelles, 9-11 juillet 2007, document de travail, p. 11

²⁰⁰ R. Skeldon: *Globalization, Skilled Migration and Poverty Alleviation: Brain Drains in Context*, (Development Research Centre on Migration, Globalization and Poverty, Working Paper T15, novembre 2005).

²⁰¹ Voir l'Exposé des motifs de la Recommandation CM/Rec (2007)10 du Comité des Ministres aux Etats membres relative au co-développement et aux migrants oeuvrant au développement dans leur pays d'origine, adoptée par le Comité des Ministres le 12 juillet 2007, lors de la 1002e réunion des Délégués des Ministres, Conseil de l'Europe.

²⁰² Nair, S. "La politique de codéveloppement liée aux flux migratoires" in *Hommes et Migrations*, No. 1214, July-August 1998, pp. 47-57.

contribuer à la définition des objectifs de développement portés par les associations de migrants ; les associations du pays d'accueil capables de fournir un appui en termes de financement, de formation, de formalisation du projet ; et les collectivités territoriales et autres institutions des pays d'accueil engagées dans ce type de coopération.

252. La politique de codéveloppement est aujourd'hui une réalité, qui implique les migrants en tant qu'acteurs dynamiques du développement, et repose sur une coopération renforcée des pays d'origine et de destination. Le codéveloppement est fondé sur la capacité des migrants à circuler et à maîtriser à la fois le contexte de leur pays d'origine et les possibilités d'accès aux ressources de leur pays d'accueil.

253. Le Conseil de l'Europe a énoncé les différents moyens, pour les pays d'origine, de tirer le meilleur parti du codéveloppement – notamment un meilleur accès aux visas, pour leurs ressortissants, un meilleur usage des fonds envoyés par les migrants et de leurs investissements financiers dans le pays d'origine concerné, ou encore un plus grand nombre de retours vers ces pays. Les projets de codéveloppement sont également avantageux pour les pays de destination, notamment sur le marché du travail, d'un point de vue démographique et dans d'autres domaines. Concrètement, les mesures de codéveloppement vont de l'aide aux entreprises par le biais de la formation à l'aide financière directe.

254. Cependant, il faut encore affiner ce concept de codéveloppement et les pratiques qui y sont liées, et en redéfinir les fondements mêmes. Parmi les défis importants à relever dans ce domaine, citons la création de modèles de gestion commune des projets et systèmes bilatéraux, voire multilatéraux, l'instauration de processus rationnels et rentables, ou encore la mise en place de systèmes d'évaluation et de modification éventuelle des projets. Autant d'aspects importants, dans la mesure où de nombreux projets de développement et d'aide extérieure se sont révélés inefficaces, voire inexistantes.

255. En second lieu, il faut accorder davantage de place aux migrants en tant qu'acteurs majeurs du développement. Si l'on peut effectivement penser que les migrants et leurs communautés d'origine sauront nouer des contacts et s'engager avec leurs partenaires – sans pour autant porter atteinte à leur intégration dans le pays d'accueil -, on peut également se poser la question suivante : quels seront, pour eux, les possibilités et les risques après dix ans passés à l'étranger, et alors que leur pays d'origine aura totalement évolué et changé.

v. Utilisation des compétences

256. Les pays d'accueil ont le devoir – y compris sur le plan économique – de tirer le meilleur parti des compétences des migrants. A défaut, ce serait un formidable gâchis de ressources intellectuelles et éducatives - c'est-à-dire non seulement des compétences individuelles des migrants, mais aussi en termes d'investissement éducatif et de retour potentiel dans les pays d'origine.

257. Pour prévenir un tel gaspillage, il faut avant tout des mesures et programmes permettant de reconnaître les qualifications, la formation et l'expérience de chacun – notamment l'instauration de normes d'équivalence, l'organisation d'examens qualifiants, la mise en place d'un enseignement et de procédures permettant l'adaptation, des procédures de certification, etc.

258. Deuxièmement, il faut évaluer les besoins en matière d'immigration et instaurer des procédures de recrutement et d'admission sur la base des besoins présents et à venir

sur le marché du travail, afin de « sensibiliser les responsables aux exigences de recrutement et de sélection ».

259. Enfin, en troisième lieu, pour bien comprendre les avantages d'un soutien délibéré aux processus de recrutement et d'adaptation, on pourra s'inspirer de l'expérience canadienne : au Canada, le « Programme d'Adaptation et d'Insertion des Immigrés » (« Immigrant Settlement and Adaptation Program ») aide les migrants à rechercher un emploi, il permet de leur donner une formation linguistique correspondant à leur orientation professionnelle, il constitue un lien avec le monde professionnel – comme en témoigne le fait que l'on réussisse à placer les immigrés à des postes correspondant à leurs qualifications d'origine. Au Canada, 50% des migrants occupent des postes correspondant à leurs qualifications, au cours des trois premières années suivant leur arrivée dans le pays, et jusqu'à 75 % des immigrés diplômés de l'université occupent des fonctions qui exigent davantage que le baccalauréat, en l'occurrence un « Certificat » ou une « Licence », au minimum²⁰³.

vi. Les admissions

260. Une immigration légale, organisée et *adaptée à la demande* contribue au développement des pays d'origine comme des pays de destination. A cet égard, des données claires sur l'emploi, les pénuries et les besoins émergents de travailleurs venus de l'extérieur sont indispensables. La politique d'immigration doit tenir compte de *la demande (aspect abordé de manière plus précise au Chapitre 2 du présent rapport)*.

261. Les politiques d'immigration doivent encourager dans la mesure du possible une immigration permanente, intégratrice et couronnée, pour les migrants, par l'acquisition de la citoyenneté du pays d'accueil, et leur permettre de conserver les liens avec les pays d'origine. Toutefois, quel que soit le système, il est impératif de veiller au respect des droits fondamentaux des migrants (même si ces derniers ne sont que « temporaires »).

vii. Cadres politiques d'ensemble

262. En fin de compte, tous les pays concernés par les migrations – qu'il s'agisse d'émigration, d'immigration, ou, la plupart du temps, des deux phénomènes – doivent adopter une approche globale, tenant compte aussi bien du développement économique que des questions de cohésion sociale.

263. A l'heure actuelle, la permanence du phénomène des migrations internationales doit constituer le point de départ de toute considération politique dans ce domaine. Les migrations peuvent en principe créer une situation de « gagnant-gagnant-gagnant » - autrement dit, pour les trois principaux acteurs du phénomène (y compris les pays d'origine). L'objectif de toute politique migratoire doit être de limiter les inconvénients des migrations internationales et de tirer le meilleur parti de leur aspect positif.

²⁰³ “Canada: Brain Waste”, in *Migration News*, Vol. 12, No. 3, July 2005. Available at http://migration.ucdavis.edu/mn/more.php?id=3115_0_2_0

264. L'immigration dépend du niveau de développement du pays de destination, mais elle influe aussi sur celui-ci. En conséquence, il faut aussi la réguler, afin de garantir ses effets positifs sur le développement du pays de destination²⁰⁴.

265. Les principales mesures de régulation doivent être des procédures et mécanismes régissant l'immigration légale, un ensemble de liens entre la politique d'immigration et, d'autre part, la situation économique, sociale et sur le marché du travail, des mesures de protection des migrants, et, enfin, un système préservant la cohésion sociale.

266. Les pays d'origine doivent adopter des stratégies concertées en matière d'émigration de travail, mais aussi en vue de favoriser le retour des migrants. De leur côté, les pays de destination doivent se doter d'une politique d'immigration globale, viable et durable.

267. Les pays d'accueil doivent s'occuper avec un soin tout particulier de leurs immigrés; ils doivent absolument veiller à l'égalité de traitement de ces derniers et à la non-discrimination à leur égard. Les pays d'origine, quant à eux, peuvent donner un signal fort en insistant sur la protection des droits des expatriés ; cela pourra notamment inciter les migrants qualifiés et expérimentés à retourner finalement dans leur pays.

268. Les pays d'origine doivent pouvoir maintenir des liens avec leurs expatriés et les soutenir en permanence. Les mesures d'octroi du droit de vote (dans le pays d'origine) aux migrants expatriés, et d'incitation au retour peuvent contribuer au maintien de ces liens.

viii. La coopération

269. Bien que les questions de migrations relèvent par nature des autorités nationales et de leur pouvoir souverain, elles doivent également obéir à des normes internationales, afin d'intégrer au mieux les dimensions de développement, d'une part, et de droits de l'homme, d'autre part. Dans ce contexte, les accords et organismes internationaux peuvent guider chaque Etat et l'aider à élaborer des politiques satisfaisantes de migrations et de développement.

270. Pour une meilleure compréhension et une meilleure utilisation des atouts offerts par l'ensemble migrations/développement, certaines instances internationales, telles que le Conseil de l'Europe, devraient formuler des lignes directrices en matière de bonnes pratiques, et renforcer les normes existantes. Pour ce faire, il convient:

- de formuler des déclarations communes concernant les droits des migrants par rapport au développement du pays d'origine et du pays d'accueil;
- d'établir des modèles à l'intention des pays d'émigration – modèles intégrant la question des droits de l'homme et les dimensions locales;
- d'élaborer également des modèles de politique nationale d'immigration, intégrant la dimension de développement ;

²⁰⁴ Cf. notamment le rapport intitulé *Economic Growth & Immigration: Bridging the Demographic Divide*. IPC Special Report novembre 2005. Document disponible sur le site Internet http://www.aifl.org/ipc/special_report/special_report2005_bridging.shtml.

- de créer également des modèles de politique nationale de développement, intégrant la dimension migratoire ;
- d'établir des plans de consultation bilatérale sur les questions de migrations/développement;
- enfin, d'identifier divers modèles et possibilités de codéveloppement.